

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER JURIDIQUE**

- La Banque d'Investissement pour les Jeunes (BIJE) est une société publique dotée d'un patrimoine propre et jouit d'une personnalité publique ainsi que d'une autonomie de gestion organique et financière. Elle a pour objet de contribuer au financement des projets de développement économique initiés par les jeunes organisés en entreprises, en associations et en coopératives de droit burundais. Elle contribue également au financement des projets présentés par d'autres opérateurs économiques.
- Dans sa politique de toujours être en normes avec la réglementation en vigueur et surtout en rapport avec les procédures légales et réglementaires, la Banque d'Investissement pour les Jeunes désire recruter un Expert conseiller juridique externe dont le rôle principal est d'assister et aider la Banque dans la bonne gestion de ses dossiers en contentieux, la bonne rédaction des contrats de toute nature. Il/elle devra être disponible afin d'apporter les conseils à la Direction Générale de la Banque chaque fois que de besoin dans le but de protéger la Banque du risque juridique.
- Avec pour objectif principal d'optimiser le risque juridique ainsi qu'apporter l'assistance juridique à la Banque. Ainsi, il/elle aura pour activités principales :
  - a. Assurer le suivi et la préparation des contrats importants de la Banque ;
  - b. Aviser la Banque chaque fois que certaines lois affectant le secteur bancaire ou activités de la BIJE change et avise comment y faire face pour éviter d'être négativement affectée ;
  - c. Procéder à une mise à niveau périodique du personnel juridique de la Banque en matière de suivi et gestion des contentieux ;
  - d. Procéder à un audit des contrats signés par la Banque et évaluer et gérer minimiser le risque juridique y afférant ;
  - e. Procurer à la Banque l'assistance juridique relative aux dossiers de la Banque dans les tribunaux ;
  - f. D'une manière générale, prodiguer des conseils aux responsables de la Banque en vue d'une exploitation judicieuse des textes et lois en vigueur et leur respect optimal.

**Les personnes physiques ou morales désirant à concourir doivent remplir les conditions suivantes :**

- Être de nationalité burundaise pour les personnes physiques et de droit burundais (pour les personnes morales) ;
- Être un Cabinet juridique disposant d'au moins deux années d'expérience (pour les personnes morales) ;
- Avoir au moins un diplôme de l'enseignement supérieur (Licence, BAC+3, ou équivalent) en Droit pour les personnes physiques et pour les personnes morales, le personnel à aligner à la mission

doit justifier les mêmes qualifications ;

- Les personnes à aligner ayant une expérience bancaire d'au moins 10 ans dans les Banques ou microfinances constitueront un atout ;
- Avoir été un conseiller ou assistant juridique dans les des institutions ou sociétés tant publiques que privées ;
- Avoir une expérience dans l'enseignement supérieur de plus de 3 ans pour le personnel du cabinet à aligner et pour la personne physique ;
- Disposer aussi d'une formation en Expertise comptable et Commissariat aux comptes, en gestion des finances publiques et en audit des risques fiscaux constituerait un avantage pour la personne physique ou un membre du cabinet.
- Pour toute candidature, avoir une formation à l'andragogie pour adapter la formation du personnel et un document attestant la connaissance de l'anglais constitueraient un avantage.

**Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :**

1. Une lettre de candidature adressée à Monsieur l'Administrateur Directeur Général de la BIJE ;
2. Une copie du diplôme certifiée conforme à l'original ;
3. Un curriculum vitae actualisé pour les personnes physiques et les CV des personnes à aligner à la mission pour les personnes morales ;
4. Une copie de la carte d'identité nationale ou du passeport valide pour les personnes physiques ;
5. Un certificat d'agrément ou carte d'avocat ou tout autre document justifiant la personnalité morale pour les personnes morales ;
6. Une liste des personnes à aligner à la mission ainsi les copies de leurs cartes nationales d'identité ou de leur passeports valides ;

#### Dépôts des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature portant la mention « **Candidature au Poste d'Expert Conseiller juridique de la BIJE** » seront déposés au Secrétariat de la Direction Générale de la Banque d'Investissement pour les Jeunes (BIJE), au siège de la Banque sise à Gitega, Quartier Musinzira, Rue le Triomphe n°7, de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h00 au plus tard le 18/03/2023 dans une enveloppe sous pli fermé, contre accusé de réception.

Godeberthe NDAYISENGA

Directeur Général adjoint



Sixte NIYUHIRE

Administrateur Directeur Général

